

CTSD du 17 avril : mesures prévisionnelles (en attendant la tenue du CDEN qui officialisera ou non les mesures)

Ecole			avant	après	mesure précédente	mesure CTSD	autres
Auzits			2	2	Comptage		
Baraqueville	Carcenac		3	3	Comptage		« attention particulière »*
Baraqueville	G. Brassens		7	7,5		+ 0,5	
Capdenac	Chantefable		3	0	Fusion		demande de report
Clairvaux	Bruéjols		3,5	4	+0,5		+ décharge direction
Decazeville	J. Moulin	Mat	3,5	4	+0,5		+ décharge direction
Durenque			2,5	2,5	Comptage		
Espalion	J. Monnet	Elem	6,5	6,5	+ 0,5	0	
Estaing			1,5	1	- 0,5		
Firmi	J. Zay	Mat	4	5	+ 1		
La Cresse			1	1,5	+ 0,5		
Les Albres			1	1			comptage
Luc la Primaube	J. Boudou	Mat	4	3	- 1		demande de maintien de la décharge de direction
Manhac			3	4	+1		+ décharge direction
Millau	P. Bert		6	6	Comptage		
Millau	Martel		5	6		+ 1	
Millau	Beauregard		11	10	-1		
Millau	E. Selles		8	7		- 1	
Montezic			1	1	Comptage		« attention particulière »*
Montpeyroux			2,5	2,5	Comptage		
Montrozier	Gages		7	8	+1		+ augmentation décharge direction
Morlhon le haut			2,5	2	-0,5		
Murasson			1	1	Comptage		
Onet le château	Les genêts		4	4,5		+ 0,5	
Nauviale			2	1	-1		
Pruine (RPI)			1	2	+ 1		
Onet le château	Laroche		6	7	+ 1		+ décharge direction
Quins			3	4	+1		
Rodez	Gourgan		6	5	-1		
Rodez	Ramadier		6,5	6	-0,5		
Rodez	Cardaillac		10	10	Comptage		
Saint André de Najac			1	1,5	+ 0,5		
Sainte Radegonde			6	6	Comptage		
Sebrazac			1	1	Comptage		« attention particulière »*

Séverac d'Aveyron	Jean Moulin	Mat	4	5	+ 1		
Soulaiges Bonneval			1,5	1,5	Comptage		« attention particulière »*
St Chély d'Aubrac			1,5	1	- 0,5		
St Rome de Tarn			2	3	+1		
St Victor et Melvieu Le Truel (RPI)			1 1	1,5 1	+0,5		
Villefranche de Panat			1,5	1	-0,5		
Villefranche de Rouergue	La Chartreuse	Mat	2,5	3	+ 0,5		
Villefranche de Rouergue	Pendariès	Mat	4	3,5	- 0,5		maintien à titre exceptionnel de la décharge de direction
Villefranche de Rouergue	Pendariès	Elem	6	6	Comptage		

« attention particulière »* : La DASEN s'est engagée à avoir une vigilance particulière pour ces écoles et à donner des moyens supplémentaires si nécessaire à la rentrée. Pensant que ce serait un signe positif que d'accompagner ces classes uniques à plus de 20 élèves, nous lui avons demandé de positionner dès à présent ces moyens. Elle n'a pas souhaité (ou pu, c'est selon) le faire pour 2 raisons : les situations peuvent évoluer et il est plus perturbant d'enlever des moyens en septembre que d'en rajouter. Nous avons fait remarquer que pour ces écoles tout particulièrement, l'accueil ou non des TPS était une responsabilité supplémentaire pour l'enseignant (notion de places disponibles, futur de l'école,...).

Autres mesures

Langues

- Transformation d'emploi d'enseignant sans spécialité en emploi d'enseignant spécialisé « anglais bilingue » dans l'école primaire « Jules Ferry » de Millau.

Animation

- Implantation d'un emploi de conseiller pédagogique de circonscription « généraliste » sur la nouvelle circonscription de Decazeville (+1,00).
- Implantation d'un emploi de conseiller pédagogique de circonscription « EPS » sur la nouvelle circonscription de Decazeville (+1,00).
- Implantation d'un emploi de conseiller pédagogique de circonscription « TICE » sur la nouvelle circonscription de Decazeville (+1,00).
- Retrait d'un emploi de conseiller pédagogique départemental « TICE » (-1,00).
- Retrait d'un emploi de conseiller pédagogique de circonscription « généraliste » sur l'ancienne circonscription de Rodez (-1,00).
- Retrait d'un emploi de conseiller pédagogique de circonscription « EPS » sur l'ancienne circonscription de Rodez (-1,00).

Remplacement

- Retrait définitif des deux emplois de la brigade départementale gelés à la rentrée 2019 (-2,00).
- Retrait définitif d'un emploi de la brigade départementale sur la circonscription Aveyron-ASH (-1,00).
- Retrait définitif d'un emploi de la brigade départementale sur la circonscription d'Espalion, rattaché à l'école primaire de Sénergues (-1,00).
- Retrait définitif d'un emploi de la brigade départementale sur la circonscription de Rodez, rattaché à l'école primaire « Flaugergues » à Rodez (-1,00).
- Retrait définitif d'un emploi de la brigade départementale sur la circonscription de Saint-Affrique, rattaché à l'école primaire « La Lande » à Réquista (-1,00).

=> Il nous a été précisé que ces mesures sur les brigades toucheront des postes sur lesquels l'enseignant partira à la retraite ou sur lesquels l'enseignant est à titre provisoire. Ce n'est clairement pas une bonne nouvelle pour le remplacement et pour la formation.

ASH

- Implantation d'un emploi de personne ressource départementale « troubles du spectre de l'autisme » (TSA) sur la circonscription « Aveyron-ASH » (+1,00).
- Retrait d'un demi-emploi d'enseignant spécialisé option D à l'institut médico-éducatif « La Roquette » *Lapanouse* de Sévérac-d'Aveyron (-0,50) (site de Lapanouse).
- Retrait d'un demi-emploi d'enseignant spécialisé option D à l'institut médico-éducatif « La Roquette » *Lapanouse* de Sévérac-d'Aveyron (-0,50) (autisme).

=> Bien que le poste créé le soit grâce à une dotation complémentaire, notre administration fait le choix de pénaliser cet établissement et le travail qui y est réalisé, ce qui aura des conséquences sur les heures d'enseignements. Malgré nos arguments, nos interlocuteurs sont convaincus que cela ne changera presque rien et pourtant...

- Retrait de trois quart d'emploi d'enseignant spécialisé option E au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la circonscription d'Espalion, rattaché à l'école élémentaire « Jean Monnet » à Espalion (-0,75).
- Implantation d'un demi-emploi d'enseignant spécialisé option E au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la nouvelle circonscription de Saint-Affrique / Rodez, rattaché à l'école primaire « Cardaillac » à Rodez (+0,50).
- Implantation d'un quart d'emploi d'enseignant spécialisé option E au réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) de la nouvelle circonscription de Villefranche-de-Rouergue, rattaché à l'école élémentaire « Georges Brassens » à Baraqueville (+0,25).

=> cf compte-rendu

Autres

- Retrait d'un emploi d'enseignant affecté au dispositif « plus de maîtres que de classes », rattaché à l'école élémentaire « Jean Pendariès » à Villefranche-de-Rouergue (-1,00).
- => Ce retrait affectera deux écoles en vérité puisque ce poste se partageait entre 2 écoles de Villefranche (Pendariès et Robert Fabre).